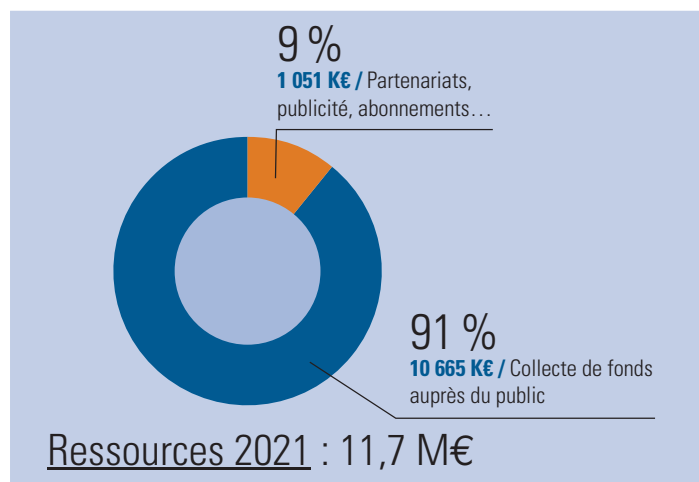


Vous donnez. Vous êtes informés. KTO vous rend compte en toute transparence.



→ Nos ressources

En 2021, pour la deuxième année consécutive, **les dons reçus par la Fondation KTO et qui font vivre la chaîne ont dépassé les 10 millions d'euros**. En tenant compte des autres ressources reçues par l'association KTO (abonnements, partenariats, publicités) **cela représente une totalité des ressources disponibles de 11,7 M€** très similaire à 2020 (11,6M€).

La Fondation KTO, sous égide de la Fondation Notre Dame reconnue d'Utilité Publique, permet aux donateurs de bénéficier de l'ensemble des dispositifs fiscaux en faveur des dons, legs, donations et assurances-vie. Les dons ouvrent ainsi droit à 66% de réduction au titre de l'impôt sur le revenu ou à 75% au titre de l'impôt sur la fortune immobilière.

De nombreux donateurs choisissent également **d'inscrire la Fondation KTO comme bénéficiaire d'une assurance-vie, d'un legs particulier ou d'un legs universel**. Nous avons pu répondre à de nombreuses demandes ou interrogations en 2021 et nous vous en remercions (voir au dos).

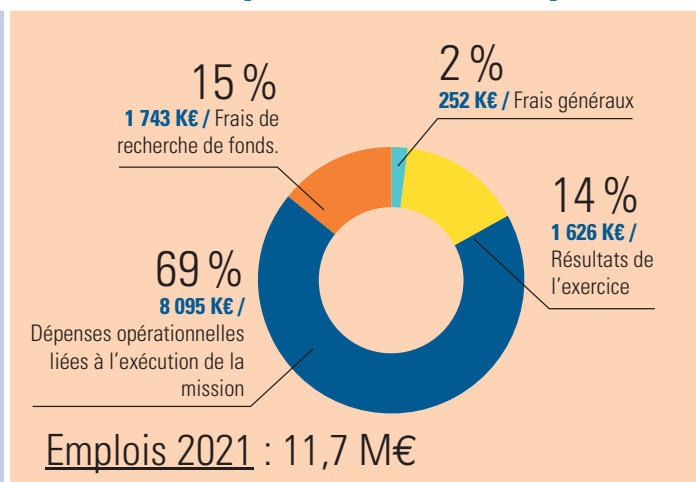
L'année 2020 avait été exceptionnelle, avec des audiences particulièrement fortes dans le contexte de la crise sanitaire et des confinements successifs. De nombreux dons avaient manifesté la reconnaissance des donateurs. En 2021, nous enregistrons un recul de 8% des dons, qui représentent toutefois un montant très important de plus de 8,3 millions d'euros. **En comparaison avec 2019, la progression est de 11%**.

À noter également **la hausse des contributions** reçues de **fondations familiales** sous égide de la Fondation Notre Dame ou du **dîner de gala** qui a pu se tenir de nouveau en 2021.

Nous comptons également 13 107 abonnés à notre revue KTOmag en 2021 sachant que le montant de ces abonnements (559K€) couvre essentiellement les frais de conception, d'impression et d'expédition. Nous bénéficions enfin de ressources qui proviennent de partenariats (259K€), publicités (60K€) et de la vente de DVD.

Grâce à ces fonds, l'équilibre de la chaîne a été atteint et nous avons pu dégager un excédent qui nous permet de nous désendetter et de constituer peu à peu des réserves, ce qui est vital pour une chaîne qui travaille toute l'année, se déploie dans le monde entier et se doit de suivre les grands événements de l'Église.

Soyez encore remerciés de votre soutien fidèle !



→ L'emploi des ressources

L'année 2021 a de nouveau été marquée par la pandémie et des temps de confinements, bien que moindres qu'en 2020. Nous avons ainsi continué à avoir une audience importante tout en pouvant réaliser davantage de tournages extérieurs et recevoir plus d'invités sur nos plateaux. **Les charges liées à l'exécution de la mission se sont ainsi élevées à 8 095 K€.**

Elles sont principalement engagées par deux directions :

- la direction de la rédaction pour toutes les émissions et directs en lien avec l'actualité et la direction de la programmation pour les autres programmes réguliers et les documentaires (**130 diffusés dans l'année dont 30 coproduits**) qui permettent d'approfondir sa foi ou de découvrir les 1 000 visages de l'Église.
- ces deux directions travaillent en étroite collaboration avec la direction des technologies et de l'antenne qui permet de réaliser ces émissions dans nos propres studios ou à l'extérieur. **Au total ce sont près de 63 salariés en équivalent temps plein qui font vivre la chaîne.**

Les frais d'appels à la générosité du public ont été stables, passant de 1715 K€ à 1743 K€. **Ainsi les coûts de collecte représentent 15 % des emplois 2021.**

Parmi les investissements effectués en 2021, **nous retenons le développement d'une nouvelle application pour smartphones et tablettes** (que vous pouvez télécharger dès aujourd'hui sur Apple store ou Google Play), ainsi que la poursuite de la modernisation de la régie de diffusion pour remplacer le système d'automatisation et les serveurs devenus obsolètes.

Nos dépenses restent réduites au regard du fonctionnement de bien d'autres chaînes et nous devons continuer à opérer avec des moyens limités, ce qui ne nous permet pas pour l'instant de vous proposer plus de films ou de sous-titrage systématique. Nous restons cependant fiers de tout le chemin accompli depuis plus de 22 ans.

Grâce à vous, KTO est maintenant un média reconnu et de référence dans l'ensemble du monde francophone.

→ DES LIBÉRALITÉS EN FORTE CROISSANCE

En 2021, le nombre de dossiers traités a doublé et les montants reçus ont été multipliés par 5 pour atteindre 1213 K€. Ce sont **notamment les dons issus de l'assurance-vie qui ont fortement augmenté et qui se sont révélés supérieurs aux montants des legs (18 assurances-vie reçues pour 10 legs et 2 donations)**. S'agissant d'un simple règlement financier, les assurances-vie sont encaissées beaucoup plus rapidement que les fonds provenant de la réalisation de biens immobiliers compte tenu des formalités légales nécessaires. Les Compagnies d'Assurance sont tenues de réaliser les versements dans un délai désormais raccourci. Pour vous, la démarche est simple et il suffit d'indiquer la Fondation KTO comme bénéficiaire de votre contrat d'assurance-vie.

Vous avez la faculté de changer de bénéficiaire à tout moment. La Fondation KTO est, comme pour les legs, exonérée de tous droits de succession.

Les montants des legs reçus étaient également en croissance l'an dernier avec la reprise des transactions immobilières bloquées en 2020 lors des différents confinements.

Enfin nous n'avons reçu qu'une donation de titres. Pourtant, celle-ci, faite du vivant du donateur, bénéficie d'une déduction d'impôt et permet également d'être exonérée d'impôts sur les plus-values.

C'est un bon moyen de transmettre un portefeuille d'actions détenues depuis longtemps en nous faisant bénéficier de sa valeur totale.



Pour en savoir plus, Christophe DROULERS, responsable du service dons et legs, se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 01 73 02 22 31 ou par e-mail à christophe.droulers@ktotv.com

→ LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE : DES RESSOURCES ESSENTIELLES POUR KTO

Vous étiez 15 592 donateurs à nous soutenir par prélèvement automatique en 2021, pour un montant global de plus de 2,2 millions d'euros, en croissance de 6 %. Ces ressources sont importantes pour KTO et représentent près de 27 % de la collecte auprès des particuliers.

En effet, pour KTO, avoir une collecte par prélèvement automatique conséquente, c'est **l'assurance d'avoir des ressources régulières pour faire vivre la chaîne, ce qui est primordial pour nous, ayant une activité continue qui nécessite en permanence des fonds importants**. N'oubliez pas que pour vous c'est aussi un moyen de contribuer à la baisse des frais de collecte, avec moins de sollicitations qui vous sont faites. C'est aussi moins de papier envoyé et donc un geste pour la planète, au moment où les préoccupations climatiques prennent de l'importance.

Vous appréciez KTO et tout ce que la chaîne vous apporte régulièrement. Vous pouvez ainsi la remercier en rejoignant les 15 000 donateurs qui nous soutiennent régulièrement.

Vous pouvez dès aujourd'hui mettre en place un prélèvement automatique sur donner.ktotv.com ou à l'aide du bulletin joint. Merci d'avance.



Fondation KTO sous égide de la Fondation Notre Dame

13 rue du 19 mars 1962 - 92240 Malakoff - Tél. 01 73 02 22 21 - donateur@ktotv.com

Don en ligne sur donner.ktotv.com